



Stop au brûlage des déchets verts 2021 L'expérience continue !

L'inscription sur la tournée de votre quartier se fait
en remplissant le formulaire d'inscription
sur le site internet <http://www.mairie-afa.com>

CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE :

Pour bénéficier de ce service, il faut obligatoirement respecter 5 conditions :

- ▶ **Habiter la commune.**
- ▶ Accessibilité du terrain : la zone de broyage doit être **accessible par le véhicule tractant le broyeur.**
- ▶ Afin de faciliter la manipulation des agents et garantir une rapidité d'intervention, les tas de végétaux doivent avoir **impérativement :**
 - **Les branches disposées dans le même sens.**
 - Les branches doivent être coupées en morceau de **3 m de longueur maximum.**
- ▶ Le broyat sera laissé chez le particulier pour paillage ou compostage.
- ▶ Le volume minimum à broyer doit être de **1m3** (les usagers sont invités à se regrouper entre voisins).

DATES DES TOURNÉES :

Vendredi 16 avril 2021

Quartier 1 : Batroni / Chemin des Vignes / Bonacursuccia.

Quartier 2 : Traversée de la Croix à Ogliastrone – l'Aliviredda / A Ghjuvareda.

Samedi 17 avril 2021

Quartier 3 : U Fureddu/ a Piaghjia / Perellu / Zalla / Macina / quartier du stade / Casa Martina / Purulu.

Vendredi 23 avril 2021

Quartier 4 : Chemin des moulins vers Balio.

Quartier 5 : Afà Paese / Pelave / Favale / Felasca / Coraceddu.

Samedi 24 avril 2021

Quartier 6 : Route de la Radica.

Vendredi 30 avril 2021

Quartier 7 : Piscia Rossa / tournée supplémentaire.

Vendredi 7 mai 2021 : Tournée supplémentaire si la demande le nécessite.



DECHETS AUTORISÉS :

Ne seront broyés que les branchages avec ou sans feuilles résultant des tailles de haies et des élagages.

Le diamètre des branchages à broyer ne devra **pas dépasser 10 cm** et ne devra pas faire **moins de 1cm.**



DECHETS INTERDITS :

Les fleurs et plantes fanées, **déchets de tontes, la paille et les végétaux filandreux** (Yucca, tronc de palmier, bananier, etc...) sont strictement **interdits.**

Pour tout renseignement veuillez contacter la mairie au : **06.15.99.70.33**
ou à l'adresse mail : afabroyage@gmail.com